



Le programme expérimental « Un chez-soi d'abord » principaux résultats 2011 - 2015

avril 2016

Grand Lille - Marseille - Paris - Toulouse

Une réponse à la question des personnes sans-abri les plus vulnérables

Les personnes sans-abri sont globalement en moins bonne santé et **vont mourir 30 ans plus tôt que la population générale**. **Un tiers d'entre elles souffre de pathologies mentales sévères et échappe à la plupart des dispositifs d'accompagnement.**

C'est pour répondre à ce constat que, sous l'impulsion de l'Etat, le programme expérimental « **Un Chez-soi d'abord** » a été mené de 2011 à fin 2016 sur quatre villes françaises. Il change radicalement la prise en charge en proposant un **accès dans un logement ordinaire directement depuis la rue**, moyennant un **accompagnement soutenu** pluridisciplinaire au domicile.



Une expérimentation évaluée par une équipe de recherche indépendante

Une **étude scientifique rigoureuse** permet de recueillir les résultats sur le **maintien dans le logement**, la **qualité de vie**, l'**état de santé** et le **recours aux services sociaux et de santé** des personnes accompagnées par le programme « Un Chez-soi d'abord » et de les comparer à un groupe dit « témoin ». Au total, **720 personnes ont intégré la recherche** et la moitié d'entre elles, soit **353 personnes ont été logées**, essentiellement dans le parc privé et accompagnées par les équipes « Un Chez-soi d'abord ».

Le **public de l'étude est plutôt jeune** (38 ans d'âge moyen) et **particulièrement vulnérable** puisque les personnes ont passé en moyenne 8 ans sans domicile et 4 ans et demi à la rue, souffrent toutes d'une **pathologie psychiatrique sévère** et sont considérées par les médecins comme sévèrement à gravement malades. Plus de **80 % d'entre elles ont une addiction** et **plus de la moitié une pathologie somatique chronique**.



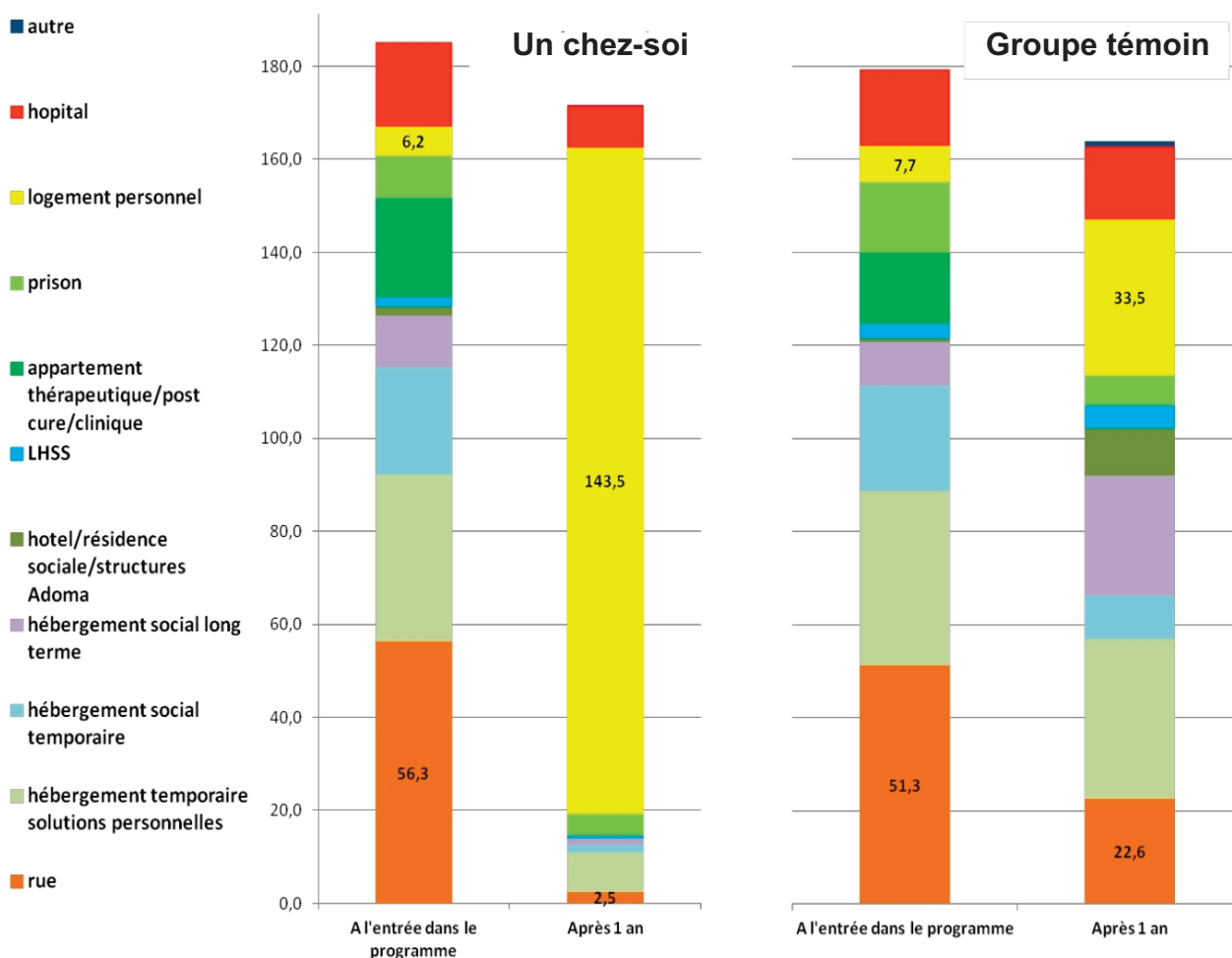
citoyenneté innovation sociale
dignité recherche logements
rétablissements
soins sans-abri solidarité initiative

Une stratégie efficace dès les premiers mois d'accompagnement

Les **résultats intermédiaires** publiés par l'équipe de recherche portent sur la **première année d'accompagnement** et soulignent le **maintien dans le logement de plus de 80 % des personnes** mais aussi une **diminution de leurs symptômes**, une **amélioration de leur qualité de vie**, bien-être psychologique et estime de soi, et **de leur rétablissement** notamment en développant la notion de confiance en soi.

Concernant le recours au système de soins, on constate une **diminution de moitié de la durée moyenne d'hospitalisation** pour les personnes logées par rapport aux personnes dites « témoin », signant le **rôle positif du programme sur la coordination du parcours de soin**.

Nombre de jours passés dans les différentes structures dans les six derniers mois (180 jours)



“Le rétablissement en santé mentale ...

... est une démarche personnelle et unique visant à changer son attitude, ses valeurs, sentiments..., et qui remet en question l'hypothèse pessimiste selon laquelle la maladie mentale serait incurable n'évoluant au mieux que vers une stabilisation des symptômes. C'est la façon de vivre une vie satisfaisante et utile où l'espoir a sa place malgré les limites imposées par la maladie.”

William Anthony (1993)

source : *Psycom « Santé mentale de A à Z »*



Un maintien des effets positifs sur le long cours

En 2015, soit **quatre ans après le début de l'expérimentation**, plus de **85% des personnes sont toujours logées et suivies**. Le recours aux droits, l'accès à des ressources et l'inscription auprès d'un médecin traitant sont effectifs pour la quasi-totalité d'entre elles. Globalement, l'**acceptation de la maladie**, la **meilleure connaissance des symptômes**, l'**observance des traitements** ainsi que l'engagement dans un suivi sanitaire **s'intensifient avec la durée de l'accompagnement**.

En parallèle, les ruptures de prise en charge ou **les situations de crise sont moins fréquentes**, plus courtes et d'une gestion simplifiée pour l'ensemble des acteurs.

L'ensemble des personnes a repris des liens avec son entourage, amis ou famille et **20% ont une activité professionnelle ou sont en formation**.

Les principaux enseignements de l'expérimentation

Il n'y a **pas a priori de caractère prédictif à la capacité d'habiter** ; en d'autres termes, rien ne permet de déterminer qu'une personne sera ou non en capacité de vivre dans un logement.

L'efficacité de la stratégie est garantie par la **poursuite de l'accompagnement quel que soit le parcours résidentiel de la personne** (sortie du logement, incarcération, mobilité, hospitalisation, etc...), la **pluridisciplinarité de l'équipe**, l'**accompagnement au domicile**, la proposition d'une **palette de services** et le **respect du choix de la personne** concernant son logement (type et lieu) et les services d'accompagnement (rythme et type). Ils concourent à l'engagement des personnes dans un **parcours social, résidentiel et sanitaire**.

L'expérimentation est un **outil de coopération effectif** entre les acteurs de la santé, du social, du médico-social, de l'addictologie et du logement et favorise, à l'échelle nationale et locale, un **décloisonnement global**.

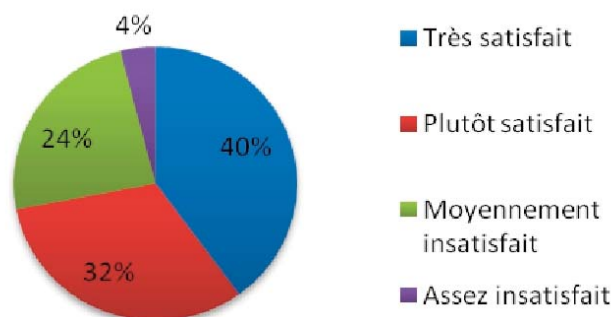
Des locataires plutôt satisfaits des prestations proposées

L'enquête de satisfaction menée par l'équipe de recherche auprès des personnes ayant été suivies trois ans par une des équipes « Un Chez-soi d'abord » relève que **72% d'entre elles sont satisfaites ou très satisfaites du programme**

Plus de 60% jugent que la qualité du service est bonne. Elles seraient 88% à souhaiter revenir dans le programme si elles en avaient besoin.

Le **niveau de satisfaction moyen est de 7,5 sur une échelle de 1 à 10**.

De façon générale, êtes-vous satisfait du programme «Un chez-soi d'abord» auquel vous participez ?



Quelques chiffres ...

- ➔ **353 personnes** sont logées et accompagnées à ce jour
- ➔ **432 logements** ont été captés à 80% dans le parc privé via le dispositif d'Intermédiation locative
- ➔ **28 jours** : C'est le temps moyen d'accès au logement
- ➔ **Plus de 85% des personnes** sont toujours logées et accompagnées après quatre ans
- ➔ **70.000 visites à domicile** ont été effectuées par les professionnels des quatre équipes sur 5 ans soit en moyenne une visite par semaine auprès de chaque locataire
- ➔ **Un coût estimé entre 14.000 et 15.000 euros** par an et par personne, inférieur à la prise en charge habituelle de ces personnes

Les défis à relever

L'ensemble des personnes accompagnées **vivent sous le seuil de pauvreté**, avec des ressources provenant essentiellement de minima sociaux, et leur accès à l'emploi reste difficile.

L'accès à des logements financièrement accessibles et offrant une possibilité de glissement du bail ou à des **logements dans le parc social reste très insuffisant**. Seules 15% des personnes sont locataires en titre de leur logement.

Le développement d'une **stratégie adaptée d'accompagnement en emploi** mais aussi la **coopération avec le secteur du logement social** sont en cours sur l'année 2016.

Les perspectives et engagements de l'Etat

En 2016, **l'évaluation finale** portant sur les indicateurs recueillis après deux ans d'accompagnement de l'ensemble des personnes intégrées dans l'étude **visera à confirmer l'efficacité du programme** et permettra d'en déterminer **le rapport coût/efficacité**.

D'ores et déjà, la **perspective du déploiement du modèle** « Un Chez-soi d'abord » sur seize villes françaises entre 2018 et 2021 est envisagée.

Ce programme qui est un des axes du « **Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale** » fera aussi l'objet d'une **dissémination des pratiques reconnues comme efficaces** auprès des acteurs du champ de la lutte contre l'exclusion.

Le programme en images

➔ Retrouvez les acteurs des quatres sites du programme « Un chez-soi d'abord » à travers les **témoignages vidéo** en 3 saisons sur les **chaînes Youtube & Dailymotion** de la Dihal ici :



➔ Ces vidéos sont également disponibles en DVD sur simple demande à formuler à : contact.dihal@developpement-durable.gouv.fr



Le programme « Un chez-soi d'abord » c'est aussi une formidable expérience humaine faite de partages et d'apprentissage mutuel